Le Mènolou est un centre de revalidation fonctionnelle pédopsychiatrique de jour ouvert tout au long de l'année.

Il a pour mission d'accueillir, en milieu ouvert, sans séparation avec l'entourage, des enfants âgés entre 5 et 12 ans qui présentent des troubles psychopathologiques entravant le fonctionnement des différentes sphères : développementale, familiale, sociale et scolaire.

Son but est de leur offrir une revalidation fonctionnelle intensive, multidisciplinaire, et de durée limitée afin de remédier ou réduire les conséquences invalidantes de ces troubles. Il vise également à leur donner les moyens d'atteindre au plus vite un meilleur confort de vie et d'intégration sociale possible.

L'approche thérapeutique est pluridisciplinaire. Elle fait appel à différents courants : somatique, psycho-dynamique, systémique, cognitivo-comportementaliste, socio-éducatif, pédagogique et corporel.

Les soins sont prodigués dans un cadre thérapeutique en partenariat avec le réseau familial et de professionnels qui gravitent autour de l'enfant.

Le centre de revalidation fonctionnelle pédopsychiatrique est agréé et subsidié par l'AVIQ.

Wallonie familles santé handicap
AVIQ

LE MÈNOLOU : CONTACT ET INFORMATIONS PRATIQUES

Polyclinique de l'Enfant
Avenue Max Buset, 32
7100 La Louvière

064/27.75.66 et 064/27.75.65

menolou@chu-tivoli.be

Le centre de jour est accessible tous les jours ouvrables de 8h30 à 15h30

www.chu-tivoli.be

ULB

ER : CHU Tivoli ASBL
Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière
Tel. : 064/27 61 11 • Fax : 064/27 66 99
www.chu-tivoli.be

Référence : COMCRF001

CHU tivoli

Centre de Revalidation Fonctionnelle Pédopsychiatrique

Le Mènolou

PRÉSENTATION

› Le centre peut accueillir 12 enfants, de 5 à 12 ans qui présentent des troubles psychopathologiques tels que des troubles du comportement, des troubles de l'humeur, des troubles anxieux, des troubles de l'attachement, des troubles du spectre autistique légers, des troubles alimentaires...

› Le durée de la prise en charge est de maximum 2 ans, avec une possibilité d'une prolongation exceptionnelle de 1 an.

› Les enfants sont accueillis dans le centre en journée, de 8h30 à 15h30, tous les jours ouvrables de l'année. Ceux-ci sont répartis en 2 « groupes de vie » en fonction de leur âge et de leur problématique.

› La journée de l'enfant est ponctuée par des activités de la vie quotidienne (repas, sieste...), des périodes de transition, des activités à visée thérapeutique telles que des activités individuelles, des ateliers en groupe, des sorties à l'extérieur et des moments de rencontre avec les parents ou les représentants légaux et des professionnels. Ces moments sont clairement définis dans le programme thérapeutique individuel de l'enfant afin qu'il puisse bénéficier de repères stables, continus et sécurisants.

› Le programme thérapeutique individuel est toujours conçu, évalué et adapté en réunion d'équipe pluridisciplinaire afin de répondre aux besoins de l'enfant et aux objectifs poursuivis.

CONDITIONS D'ADMISSION

1 La famille ou le responsable légal introduit une demande sur base d'une prescription et d'un rapport médical réalisés par un médecin spécialisé en pédopsychiatrie, psychiatrie, neuropédiatrie, pédiatrie et/ou neurologie.

2 Une première analyse du dossier est effectuée par l'équipe pluridisciplinaire.

3 Si les critères d'admission sont remplis, un minimum de 2 rencontres avec l'enfant, sa famille ou ses représentants légaux et les professionnels entourant l'enfant sont organisées avec des membres de l'équipe pour évaluer les besoins et les ressources de l'enfant et de sa famille.

4 Lorsque ces entretiens démontrent l'adéquation entre la demande et l'apport du dispositif, l'enfant peut intégrer le centre, dès qu'une place se libère.

CONTRE-INDICATIONS

Afin d'offrir une prise en charge thérapeutique adaptée à l'ensemble du groupe, le centre ne peut pas accueillir les enfants présentant : un retard mental modéré à sévère, des troubles du spectre autistique sévères, des troubles neurologiques et somatiques sévères ainsi que des urgences pédopsychiatriques telles que : décompensation psychotique aigüe, risque majeur de passage à l'acte suicidaire, crise clastique...Le Mènolou n'est pas non plus un centre de diagnostic.

L'ÉQUIPE

La direction est assurée par :

- **un médecin responsable**
- **un directeur-coordinateur**

L'équipe thérapeutique pluridisciplinaire est composée :

- **d'une équipe médicale : pédopsychiatre et neuropédiatre ;**
- **d'une équipe paramédicale : psychologue, neuro-psychologue, psychothérapeute à média, éducateur, intervenant pédagogique, logopède, kinésithérapeute psychomotricien, diététicien, assistant social et infirmier en santé mentale.**